

Décision

Générale

colonial

Décision n° 155 5 février 1953

n° 155 5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 4 du 01/03/1953

Date de publication

5 février 1953

Date du numéro

1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er janvier 1953, M. Clavies (Roland), Comptable auxiliaire en service au Bureau d'un traitement mensuel de trente-huit mille francs (38.000 fr.) exclusif de toute indemnité à de toute indemnité.